

Département  
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT  
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE  
VERNOUILLET

BUDGET ZONE  
D'AMENAGEMENT

OBJET :

Décision Modificative n° 1

Date de la  
convocation  
du Conseil municipal

19 septembre 2024

SG-2024/09-05

Service financier  
Fin2024.028

Acte certifié exécutoire après  
transmission aux services  
préfectoraux

Publication électronique et mise en  
ligne sur le site internet de la  
collectivité le

23/10/2024

de DGS  
Caroline Corbière

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL



L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-CINQ du mois de SEPTEMBRE à DIX-NEUF HEURES QUINZE, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 19 septembre.  
La séance a été retransmise par voie électronique.

Présents :

M. STEPHO, Mme VIGNY, M. MALANDAIN, Mmes LUCAS, BENABI, MANSON, M. RICHARD, Mme BOUGRARA, M. MORIN, Mme EMOND, MM. TRAPATEAU, LOUDIERE, Mmes HENRI, POMMIER, MM. AHSAINÉ, CHBABI, Mmes QUERITE, REPARAT, M. SIADOUA, Mme PFEIFFER'OVA.

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme MONTIGNY à Mme MANSON, M. GLIZE à Mme HENRI, Mme MERABTI à Mme BENABI, Mme SENECHAUX à M. STEPHO, M. CAN à M. MALANDAIN,

Absent excusé : M. DETAMANTI,

Absents (es) non excusés (es) : M. CHAKOUR, Mme ONAL, M. HOFFMANN, Mme BOUADLA-ABDI, MM. MEBARKI, LAMRINI, DAOUD.

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres votants : 25

Mme Michèle MANSON a été élue secrétaire.

Début de séance : 19 h 15 - Fin de séance : 20h30

Vu le Budget Primitif 2024,  
Vu le Budget Supplémentaire 2024,  
Vu la DM 1

Monsieur le Maire propose les ajustements de crédits, en section de fonctionnement et d'investissement détaillés ci-dessous :

INVESTISSEMENT									
Recettes					Dépenses				
Chapitre	Nature	Motif	Service	Montant	Chapitre	Nature	Motif	Service	Montant
040	1068	REGULARISATION 1068 BS	FIN	17 277,26	040	1068	REGULARISATION BS 1068	FIN	17 277,26
TOTAL				17 277,26	TOTAL				17 277,26

C'est pourquoi,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Sur avis favorable de la Commission des Finances du 10/09/2024 ;

ACCEPTE, à l'unanimité, la DM 1 du budget Zone d'Aménagement ;

ET ONT SIGNE les membres présents ;  
Pour copie certifié conforme

La secrétaire de séance



Michèle MANSON

Le Maire



Damien STEPHO

Reception en préfecture  
20241021-SG-2024-09-05-DE  
Préfecture : 21/10/2024